

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 16 août 2023 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230816-2686

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - JUILLET 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de juillet 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-3908)

CE-20230816-2687

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - VIREMENTS DE
CRÉDITS DE LA RÉSERVE POUR LES DÉPENSES
GÉNÉRALES - JUILLET 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les virements de crédits de la réserve pour les dépenses générales de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général, pour le mois de juillet 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-3912)

CE-20230816-2688

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 981 836



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Enrique Lorente, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 80 000 \$, le lot 1 981 836 du cadastre du Québec, d'une superficie de 5 538,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1760242)
(SD-2023-3707)

CE-20230816-2689

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT 1 981 836

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 80 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, requis dans le cadre de l'acquisition du lot 1 981 836 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation.

(CT:1760242)
(SD-2023-3707)

CE-20230816-2690

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 80 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 981 836 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de conservation;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1760242)
(SD-2023-3707)



CE-20230816-2691

APPROBATION - CONTRAT DE SERVICES ET DE LICENCE
POUR UTILISATION DE CONTENU - VILLE DE CANDIAC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat de services et de licence pour utilisation de contenu à intervenir entre la Ville de Laval et la Ville de Candiac concernant le partage des livrables de la solution RÉSO, la fourniture de services d'accompagnement lors des étapes d'implantation et la fourniture de support technique et fonctionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3708)

CE-20230816-2692

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 2 août 2023 à 9 h.

(SD-2023-3860)

CE-20230816-2693

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 2 août 2023 à 9 h 24.

(SD-2023-3860)

CE-20230816-2694

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un administrateur en base de données pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 78 016,52 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 3.

(CT:1759379)
(SD-2023-3549)

CE-20230816-2695

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 71 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1759379)
(SD-2023-3549)

CE-20230816-2696

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste en gestion des serveurs pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 70 509,91 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 3.

(CT:1759381)
(SD-2023-3550)

CE-20230816-2697

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 64 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1759381)
(SD-2023-3550)

CE-20230816-2698

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Cofomo inc. à fournir un spécialiste pare-feu pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10103 - Réseaux de télécommunication», au montant de 100 122,24 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 2.

(CT:1761764)
(SD-2023-3929)

CE-20230816-2699

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 91 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1761764)
(SD-2023-3929)

CE-20230816-2700

OCTROI - CONTRAT DOS-1792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-1792, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'un conseiller en optimisation des opérations et de la résilience pour le Service de sécurité incendie, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 21 juin 2023 et des documents de demande de prix:

Pierre Lévesque
109 226,25 \$.

(CT:1756711)
(SD-2023-3259)

CE-20230816-2701

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1797

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1797, au soumissionnaire et au montant ci-



dessous mentionnés, pour des services professionnels d'un vérificateur du processus, jusqu'à la livraison de tous les livrables, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Approétik inc.
128 427,08 \$.

(CT:1760230)
(SD-2023-3705)

CE-20230816-2702

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1618

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1618, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte, de transport, de valorisation et d'élimination des résidus domestiques dangereux (RDD), pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.R.I. Environnement inc.
693 989,39 \$.

(CT:1760285)
(SD-2023-3717)

CE-20230816-2703

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1486

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1486, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un abonnement à une plateforme interactive de métriques de transport, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

StreetLight Data inc.
152 974,24 \$.

(CT:1760571)
(SD-2023-3754)

CE-20230816-2704

AUTORISATION - CESSION - MOBILIER URBAIN USAGÉ ET
DÉSUEET - GERMAINE KOH STUDIO LTD



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'approvisionnement à céder du mobilier urbain usagé et désuet de la Ville de Laval à l'artiste contemporaine Germaine Koh Studio ltd pour la réalisation des oeuvres d'art public intégrées aux planchodromes des parcs du Moulin, du Sablon et Notre-Dame.

(SD-2023-3942)

CE-20230816-2705

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION - ÉCOLE
NATIONALE DE POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 7 892 \$ pour la correction du prix d'inscription relié à la formation de base pour nouveaux agents d'infiltration donnée par l'École nationale de police qui a eu lieu du 8 au 17 mai 2023 à Nicolet.

(CT:1760901)
(SD-2023-3791)

CE-20230816-2706

**DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE - 9207-
5209 QUÉBEC INC.**

ATTENDU QUE des espaces appropriés aux fins visées par la demande sont disponibles hors de la zone agricole;

ATTENDU QUE l'emplacement visé est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Laval;

ATTENDU QUE l'exclusion n'a pas pour effet de modifier le périmètre de la zone agricole permanente ni d'agrandir le périmètre d'urbanisation de Laval;

ATTENDU QUE l'exclusion est conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de Laval;

ATTENDU QU'après analyse, la demande s'avère recevable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'accepter la demande d'exclusion de la zone agricole du lot 4 437 536 du cadastre du Québec, sur une superficie totalisant environ 18 180 mètres carrés.



(SD-2022-6181)

CE-20230816-2707

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CONSTRUCTION LAFLEUR INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0122 de Construction Lafleur inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un projet intégré composé de 2 habitations multifamiliales isolées d'une hauteur de 15 étages sur les lots 1 730 597 et 1 730 599 (lots projetés 6 560 560, 6 560 561 et 6 560 562) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-173.

(SD-2023-3375)

CE-20230816-2708

ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parcs par la cession du lot 6 578 296 du cadastre du Québec;

d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par Société en commandite RF Laval I, ses représentants, successeurs ou ayants droit, le 3 juillet 2023, par lequel celle-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval, le lot 6 578 296 dudit cadastre à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis pour ledit lot;

d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la délimitation physique dudit lot destiné à être utilisé comme parc, une fois que le transfert de propriété aura été complété;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3554)

CE-20230816-2709

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE DE FINANCEMENT -
FONDS POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'urbanisme à déposer une demande de financement à la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements et de signifier à ladite Société que la Ville de Laval s'engage à payer sa part d'investissement au projet;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'urbanisme à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-3993)

CE-20230816-2710

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-12911**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12911 modifiant le Règlement L-10400 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-2778)

CE-20230816-2711

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12911

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12911 modifiant le Règlement L-10400 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-2778)

CE-20230816-2712

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12911**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12911 modifiant le Règlement L-10400 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-2778)

CE-20230816-2713

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-623

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 2 août 2023 en lien avec le contrat DOS-623 pour les travaux de réparation des ponts d'étagement est et ouest, au-dessus du boulevard Saint-Martin Ouest, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1761416)
(SD-2023-3878)

CE-20230816-2714

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-623

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 4 497,21 \$, taxes nettes incluses, pour la contingence du contrat DOS-623 relatif à des travaux de réparation des ponts d'étagement est et ouest, au-dessus du boulevard Saint-Martin Ouest.

(CT:1761416)
(SD-2023-3878)

CE-20230816-2715

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12811-F - CONTRAT DOS-623

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12811-F, un montant de 4 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1761416)
(SD-2023-3878)



CE-20230816-2716

SUBVENTIONS - ORGANISMES EN SPORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS - ANNÉE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer des subventions au montant total de 241 846,22 \$ aux organismes en sports collectifs et individuels énumérés à la liste jointe au présent sommaire décisionnel pour l'année 2023.

(CT:1751116)
(SD-2023-2483)

CE-20230816-2717

SUBVENTION - ASSOCIATION RÉGIONALE DE BADMINTON LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 45 000 \$ à l'Association régionale de badminton Laval pour la location d'espaces d'entraînement intérieurs pour la pratique du badminton.

(CT:1760166)
(SD-2023-3692)

CE-20230816-2718

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et le Réseau ArtHist pour un mandat de conception et de production de la soirée de célébration du bénévolat lavallois 2023, au montant de 132 802,61 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1760937)
(SD-2023-3795)



À 9 h 06, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe